



« Qué ya dè neuve ? »



Du 1er au 7 avril, Villard sur Doron participera à l'organisation de la Semaine du développement durable.

Nous vous proposons de découvrir dans l'écomusée du bâtiment de la Mairie, une exposition de photos de Yann Arthus-Bertrand. L'exposition présente les enjeux environnementaux et sociaux du monde d'aujourd'hui qui feront le monde de demain.

Résolument axées sur le respect de la diversité des hommes et des richesses naturelles, ces affiches présentent une sélection de photographies accompagnées de textes explicatifs.

Qu'entend-on par Développement Durable ?

C'est en juin 1992, au premier "Sommet de la Terre" organisé par les Nations Unies qu'est consacré le terme de "développement durable". 170 chefs d'états et de gouvernements signent un programme d'actions pour le XXIème siècle : l'Agenda 21 qui en dresse les objectifs.

Le développement durable est une expression qui représente notre capacité à satisfaire nos besoins présents sans compromettre ceux des générations futures, ceci à l'échelle planétaire bien évidemment. C'est un projet sans précédent pour l'humanité : il s'agit d'assurer l'avenir de nos civilisations sur une planète dont les ressources sont limitées.

CARNAVAL A L'ECOLE DE VILLARD SUR DORON

Luc : J'ai bien aimé qu'il y ait plein de déguisements différents

Arthur : J'ai adoré le goûter avec les crêpes et le jus de fruits

Lola : J'ai bien aimé que le maître et les maîtresses soient aussi déguisés



Mardi 23 février, nous avons fêté Mardi-Gras à l'école ... et les conditions météo étaient avec nous !

Le thème du carnaval de cette année était totalement libre nous avons eu le droit à une pause "bonbons" offerte par les gérants d'Intermarché ... Nous les en remercions !!!

De retour dans la cour de l'école, L'APE avait organisé un goûter de réconfort avec boissons, crêpes, bugnes et en musique !!!

Nous espérons que les petits et grands gourmands ont appréciés. Merci à tous pour cet après midi festif !!!!

Aurélien : J'aurais voulu que l'on brûle Mr Carnaval pour me réchauffer

Lisa : Les bonbons C'était bien !

Esteban : On a fait le tour du village avant de retourner à l'école pour faire la fête en musique

Résumé du Compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 26 février 2009 à 20 h 00

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Dominique REGE METRAL, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Xavier HERPIN, Carine MEILLEUR, Karine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, Denis ROUX, Christelle PERSONNAZ, André PALLA.

Absent : Hélène DURAND présente en début de séance donne pouvoir à Bruno MEILLEUR à compter du point n° 1

Secrétaire de Séance : Patrick BONNEFOY

Intervention de Mme Valérie GESLIN, coordinatrice jeunesse dans le Canton du Beaufortain

Le contrat jeunesse concerne les jeunes de 11 à 25 ans, soit 700 jeunes sur le canton.

La compétence jeunesse est portée par la communauté de communes du Beaufortain. Elle est mise en œuvre par l'AAB.

Un comité de pilotage, composé d'élus des 4 communes, de parents, de bénévoles d'associations, de jeunes participe aux choix d'orientation de la politique jeunesse et anime parfois les actions aux côtés de la coordinatrice. Le contrat cantonal jeunesse se décline en 12 fiches actions.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les points suivants :

Point n° 1 – La convention entre le Conseil Général de la Savoie et la commune relative aux points d'arrêts des transports départementaux non urbains de voyageurs précisant les pouvoirs de police du Maire et du Président du Conseil Général, la maîtrise d'ouvrage et les conditions dans lesquelles les points d'arrêts sont éventuellement modifiés, sécurisés et entretenus.

Point n° 2 – l'instauration du principe de la participation voirie/réseau (PVR) applicable aux autorisations d'urbanisme conformément aux articles L 332-6 et L 332-11 du code de l'urbanisme, pour la construction ou l'aménagement des voies existantes, ainsi que pour l'adaptation des réseaux publics d'eau, d'assainissement, d'électricité, de téléphone, nécessaires à l'implantation de nouvelles constructions ou à la rénovation de bâtiments existants.

Point n°3 – l'instauration du principe de prise en charge par la commune d'une partie de la cotisation à la MNT pour le maintien de salaire en cas de maladie dans le cadre d'un contrat de groupe au bénéfice de l'ensemble des salariés. La participation communale sera de 0,36 %, celle des salariés de 1,08% du salaire indiciaire brut.

Point n° 4 – l'attribution d'une IEMP à un adjoint administratif contractuel, le coefficient multiplicateur d'ajustement est fixé à 0.8.

Point n° 5 – le renouvellement du bail de la maison communale du Bochon aux locataires présents pour une durée de 3 ans.

Point n° 6 – la désignation de Karine MEILLEUR en qualité de 4^{ème} délégué de la commune de Villard sur Doron conformément aux nouveaux statuts du SIVOM arrêtés par Mme la Sous Préfète d'Albertville le 12 janvier 2009.

Point n° 7 – le recrutement d'un contrôleur de travaux, après l'avis de la commission de recrutement, en remplacement de M. Jean- Louis MARIN LAMELLET.

Point n° 8 – l'attribution d'une prime de départ en retraite au technicien territorial eu égard aux 17 années d'activité dans la commune.

Point n° 9 – l'autorisation permanente au comptable de la commune pour l'engagement de poursuites, y compris la saisie, pour le recouvrement des sommes dues à la commune.

Point n° 10 – l'acquisition des parcelles appartenant à la SODEBA au lieudit « les Perrières » selon la proposition de maître BOUVET.

Point n° 11 – l'avenant à la convention portant création d'un groupement de commande avec la communauté de communes du Beaufortain pour les réseaux des secteurs des Dévies, de Mérandaz, Salignon et les Coudrays portant sur la modification de l'article 4.3 de la convention, relatif à la procédure de passation du marché, afin de tenir compte des dispositions du décret n° 2008-1356 du 19-12-2008 concernant le relèvement des seuils des marchés publics.

Point n° 12 – le martelage des coupes S2 pour 400 m² et L2 pour 40 m² qui seront vendues sur pied. Désigne MM. Bruno MEILLEUR, Cédric MEILLEUR et Denis ROUX garants de la bonne exploitation des bois.

Point n° 13 – la demande de subvention au Conseil Général pour l'installation de câbles forestiers sur les parcelles E1 et D1 lieudit le Pellaz et la parcelle M2 lieudit Les Molliettes

Point n° 14 – la motion de soutien à l'ONF face aux inquiétudes des agents vis-à-vis des mesures annoncées par le gouvernement sur le fonctionnement de l'office.

Questions diverses :

- **Entrée de village :** L'arrêté déclaratif d'utilité publique pour le terrain d'assiette du projet de création d'une aire de stationnement à l'entrée du Village a été pris par Sous Préfète le 9-02-2009.
- **SIVOM des Saisies :** le chiffrage du transfert de la compétence voirie, un premier budget prévisionnel 2009 ainsi que les participations des trois communes membres ont été communiqués aux délégués le 17 février 2009. La commission finances de Villard a analysé les répercussions et indique dès à présent que la commune ne sera pas en mesure d'absorber l'impact budgétaire.
- **Présentation du site internet de la commune :** www.villardsurdoron.com
- **Projet de la route forestière du Ruidoz :** la rencontre des propriétaires sera faite en coordination avec le CRPF, la construction de cette route peut être subventionnée à 80 % dans le cadre de la charte forestière Arlysère.
- **Projets MGM :** le programme Améria 1 est ouvert à la commercialisation, le programme Améria 2 est mis entre parenthèse. Le programme de la Mollassière est reconverti en résidence de tourisme, le paiement du foncier sera étalé jusqu'en 2012.

La Prochain Conseil municipal le jeudi 26 mars 2009 à 20 h 00



**Le Goût des Cimes vous propose une carte variée de plats cuisinés maison - Épicerie fines - Charcuterie et fromage de Savoie -
A votre service toute l'année pour vos repas de famille, manifestations sportives, baptême, communion et buffets variés**

Situé au Hameau du Beaufortain Résidence CGH
73270 VILLARD/DORON – Station des SAISIES -

- tel : 06.86.40.72.36 -

Association fédérative Française des Sportifs Transplantés et Dialysés



L'association TRANS-FORME renouvelle l'organisation de la Course du Cœur. Celle-ci traversera Villard sur Doron **le dimanche 29 mars 2009 à 9h50** à l'entrée du village vers le lavoir. Les enfants de l'école et l'association « Les Amis de la Croix de Coste » offriront des cœurs aux enfants en attente de greffe d'organe dans les hôpitaux parisiens, comme signes que des gens d'ici s'associent, par le cœur, à leur espoir de guérir. Une boisson sera offerte aux coureurs, aux organisateurs et aux Villarains désireux de s'informer sur le don d'organe.

Lors de chutes de neige le dimanche, le déneigement est réservé aux voiries communales.

Dans la mesure du possible l'accès aux habitations des particuliers se fera le lundi.

Merci de votre compréhension.



Chers hébergeurs, nous allons mettre une rubrique « location » sur le nouveau site de la commune de Villard, alors si vous souhaitez que votre bien/appartement/chalet apparaisse, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir une photo avec texte et coordonnées.

Vous pouvez envoyer ces informations sur le site : denis.f.roux@wanadoo.fr

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

BISANNE 1500

Tous les samedis à 18 H, **vin chaud** offert par l'office du tourisme à Bisanne 1500, rendez-vous sur la terrasse des balcons du Mont Blanc.

Navettes nocturnes entre Bisanne 1500 et les Saisies, les mardis, mercredis et vendredis, départ à 20 h 15, retour à 23 h. A partir du 24 février jusqu'au 13 mars, arrêts supplémentaires **VVF, CCAS et Hameau du Beaufortain.**

ERRATUM

Dans la gazette n° 9, il a été oublié le nom des nouveaux commerçants de Bisanne 1500 (champagnes, produits fins, salon de thé). Il s'agit de **MM. Ludovic ROUSSEL et Joël DEMATONS.**

Le nom de leur commerce : LR & JD.

L'Agenda



Du 30 mars au 4 avril, expo « développement durable » à l'écomusée de la Mairie (aux heures d'ouverture de la Mairie)

Le 03 mars : Spectacle « La Reine des Rainettes » Conte musical pour enfants à 18h et à 21h Soirée sur la sécurité des pistes et recherches en avalanches avec Yann Paitreud Pisteur secouriste et maître-chien à La Chaudanne

Le 04 mars : Spectacle de rue « Bébé Charly » à 10h30 Beaufort et à 17h Arêches.

Du 12 au 15 mars : 24ème PIERRA MENTA compétition internationale de ski alpinisme et 13ème salon du matériel de ski alpinisme à Arêches.

Les 14 et 15 mars : Etoile d'or ESF Les Saisies Compétition de ski alpin.

Du 16 au 19 mars : Trophée Mer et Montagne Compétition par équipe rassemblant des sportifs de la mer et de la montagne aux Saisies.

Le 17 mars : Soirée « Découverte en images : la Savoie au fil de l'histoire » avec Martine Viallet guide de la FACIM à 17h30 salle de la Chaudanne à Arêches.

Les 21 et 22 mars : Jeux aériens Rassemblement de montgolfières aux Saisies.

Le 29 mars : Etoile des Saisies Compétition de ski nordique longue

Le 5 avril : Vide greniers de 7 h à 18 h organisé par l'amicale des pompiers de Queige, au plan d'eau de Queige.

MESSES : **VILLARD** : dimanche 8 mars à 10 h, 22 mars à 10 h,

BEAUFORT : dimanche 15 mars à 10 h, dimanche 29 mars à 10 h

QUEIGE : dimanche 15 mars à 10 h, dimanche 29 mars à 10 h,

ARECHES : samedi 7 Mars à 18 h 30, samedi 21 mars à 18 h 30, samedi 28 mars à 18 h 30

HAUTELUCE : dimanche 8 mars à 10 h, dimanche 22 mars à 10 h,

LES SAISIES : dimanche 8 mars à 18 h, dimanche 15 mars à 18 h, dimanche 22 mars à 18 h

état civil

Naissance : Zoé BRAY née le 25 février 2009 fille de Thomas BRAY et Aurélie ROJAS CACHAIRO

Décès : Noëlle GILLET le 24 janvier 2009 à l'âge de 59 ans

Spécial spectacle
du 21 juin 2009
à Villard

Le spectacle « intergénérationnel » du Beaufortain aura lieu cette année à Villard, le 21 juin prochain.

Il réunira un grand nombre de participants acteurs, chanteurs, tous bénévoles et sous la direction de Catherine Andreaud, metteur en scène professionnel.

« Le rêve de Don Quichotte » est le thème de ce spectacle qui déambulera dans les rues du village.

Pour se mettre un peu dans l'ambiance, voici une petite présentation du personnage qui servira de fil conducteur.

Don Quichotte de la Manche et Sancho Panza

Don Quichotte de la Manche est un personnage imaginaire tout droit sorti du roman à succès de Miguel de Cervantès. Ce roman a été publié en deux volumes, le premier en 1605 et le second en 1615.

Ce roman retrace les voyages et les aventures de Don Quichotte et Sancho Panza. Don Quichotte est un Hidalgo (gentilhomme de la noblesse) obsédé par la chevalerie et Sancho Panza, un paysan obsédé par la nourriture, est son écuyer. Le premier est un chevalier errant et illuminé qui part combattre le mal à travers l'Espagne sur son cheval : Rossinante. Le second, tout en se remplissant la panse, sait que son maître est fou mais décide de l'aider à protéger les opprimés et à retrouver sa Dulcinée.

Auberges-châteaux, paysannes-princesses, moulins-tyrans, amour-empoûtement, galériens, inquisition : le roman ne manque pas de péripéties, mais Don Quichotte reste fidèle à lui-même et ne cède pas. Sauf à la fin, où vaincu, il rentre chez lui, malgré les suppliques de Sancho Panza. Il abandonne ses lectures chevaleresques, retrouve la raison et meurt entouré et aimé des siens.



Don Quichotte est considéré par certains comme le premier roman moderne, en rupture avec la tradition médiévale. Les nombreux personnages du roman délivrent une étude sociologique de l'Espagne du siècle d'or. Considéré comme un roman comique à sa première publication il est rangé de nos jours dans les classiques littéraires. Accueilli avec succès dès sa première parution, Don Quichotte est considéré comme un chef d'œuvre et c'est un des livres les plus lus au monde.

Horaires Mairie :

Lun/Mar/Jeu/Ven : 8h30 - 11h30 / 14h - 16h30

Mer : 9h - 12h

Tel : 04.79.38.38.96 / Fax : 04.79.38.32.64

E Mail : mairie@villardsurdoron.com

Site : www.villardsurdoron.com

Permanence du Maire:

Lundi après-midi sur RDV 14h-17h



Secrétaire de Mairie et service administratif :

Marie-Hélène BOUDGHENE

Valérie DEVILLE-CAVELLIN et Sylvie BERTOLACCINI

Service Techniques :

Jean-Louis MARIN-LAMELLET et son équipe